



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI BERGAMO

**Accord de coopération double diplôme entre :**

**Université Lumière Lyon 2  
Et  
Università degli Studi di Bergamo**

**L'Université de Bergame**

Sise Via Salvecchio, 19, 24129 Bergamo BG  
représentée par son Recteur, le Professeur Remo MORZENTI PELLEGRINI d'une part,  
ci-après désignée « UniGB »

ET

**L'Université Lumière Lyon 2**

Sise 18 quai Claude Bernard, 69635 Lyon Cedex 07,  
représentée par sa Présidente, la Professeure Nathalie DOMPNIER, d'autre part,  
ci-après désignée « ULL2 »

En vue d'établir et d'entretenir des relations de coopération entre les deux Institutions et  
d'atteindre les objectifs d'une formation au niveau international,

Considérant les accords en vigueur entre les deux universités,

Convienent des dispositions suivantes :

### *Article 1 - Diplômes délivrés*

---

L'Université de Bergame et l'Université Lumière Lyon 2 collaboreront, à travers les échanges d'étudiant-e-s, à la réalisation d'un parcours de formation en vue de délivrer un double diplôme dans le secteur pluridisciplinaire des études urbaines.

L'UniBG délivrera la Laurea Magistrale in Geourbanistica (GEOU-classi di Laurea Magistrale LM-80 et LM-48, GEOU) et en même temps l'ULL2 délivrera le Master en Sciences Humaines et Sociales, mention Ville et Environnements Urbains (VEU), aux étudiant-e-s qui auront suivi le parcours selon les dispositions prévues dans le présent accord.

### *Article 2 - Contacts référents*

---

Chaque université demeure responsable pour la coordination et la mise en œuvre de ce parcours. Les contacts pédagogiques et administratifs sont précisés en annexe 1.

La mention de master VEU ULL2 comprend :

Parcours Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine (MDV)

Parcours Villes en tensions : formes, flux, risques (VET)

La Laurea Magistrale GEOU UniBG comprend :

Curriculum Rigenerazione Urbana e Recupero delle Periferie

Curriculum Protezione dell'Ambiente e Valorizzazione del Paesaggio

La responsabilité de la réalisation du présent accord est attribuée au référent pour la Géographie de la Laurea Magistrale GEOU pour la partie italienne et au coordinateur de la mention de master VEU et aux responsables des parcours VET et MDV du Master VEU pour la partie française.

Ces responsables du programme des deux institutions, cité ci-dessus, se concertent au moins une fois par an (si possible par visio-conférence) afin de :

- Evaluer l'efficacité des programmes d'enseignement
- Examiner les résultats universitaires obtenus par les étudiant-e-s
- Proposer des actions additionnelles

### *Article 3 – Admission*

---

Les étudiant-e-s souhaitant intégrer ce cursus devront remplir les conditions définies en annexe 2.

Chaque université recrutera, parmi ses étudiant-e-s, ceux qui seront admis-e-s pour suivre le parcours de double diplôme décrit par le présent accord.

À l'ULL2: les responsables des parcours VET et MDV, en concertation avec le coordinateur du Master VEU ULL2 ont la charge de conduire la procédure de recrutement des étudiant-e-s participant au programme. Ces étudiant-e-s de l'ULL2 suivront alors les cours correspondant au semestre 2 de la Laurea Magistrale à l'UniBG. Au terme de leur année Master 1 VEU, ces étudiant-e-s devront poursuivre leur parcours en Master 2 VEU (semestres 3 et 4) à l'ULL2 pour l'obtention du double diplôme mentionné à l'article 1.

À l'UniBG: le référent en Géographie, en concertation avec le-la président-e de la Laurea Magistrale GEOU, a la charge de conduire la procédure de sélection des étudiant-e-s participant au programme. Ces étudiant-e-s de l'UniBG suivront alors les cours correspondant au semestre 3 du Master VEU à ULL2. Ces étudiant-e-s devront terminer leur parcours de la deuxième année à l'UniBG pour obtenir le double diplôme mentionné à l'article 1.

#### Article 4 - Mobilité étudiante

Ce programme de double diplôme met en œuvre l'échange d'étudiant-e-s selon les modalités de mobilité décrites ci-dessous.

##### **4.1 : Modalités de mobilité étudiante**

Les étudiant-e-s intègrent ce programme pour une durée de deux ans correspondant aux deux années de Master/Laurea Magistrale. La mobilité étudiante s'articule de la façon suivante :

	<b>Master (semestre1) soit Laurea magistrale 1 S1</b>	<b>Master (semestre 2) soit Laurea magistrale 1 S2</b>	<b>Master (semestre 3) soit Laurea magistrale 2 S1</b>	<b>Master (semestre 4) soit Laurea magistrale 2 S2</b>
<b>Étudiant-e-s de l'ULL2</b>	A Lyon	A Bergame	A Lyon	A Lyon
<b>Étudiant-e-s de l'UniBGB</b>	A Bergame	A Bergame	A Lyon	A Bergame

Pour les étudiant-e-s de ULL2 : le recrutement se fera à l'entrée du Master 1 VEU, semestre 1 pour une mobilité à l'UniBG des étudiant-e-s français-e-s durant le semestre 2 correspondant au 2ème semestre de la première année de la Laurea Magistrale GEOU. Le recrutement sera annoncé avant le 30 juillet de la première année de Master pour les étudiant-e-s de GEOU-Geourbanistica de l'UniBG; tandis que le recrutement des étudiant-e-s M1 VEU-Ville et Environnements Urbains de l'ULL2 se fera en milieu du S1, et les résultats seront annoncés avant la fin du mois décembre de la première année.

A leur retour à Lyon, les étudiant-e-s intégreront le Master VEU (semestres 3 et 4).

Pour les étudiant-e-s de l'UniBG : la sélection se fera en Laurea Magistrale 1<sup>ère</sup> année pour une mobilité à Lyon durant le premier semestre de la seconde année de Laurea Magistrale correspondant au semestre 3 du Master VEU. La sélection sera annoncée avant le 30 mars précédent la seconde année de Laurea Magistrale.

A leur retour à l'UniBG, les étudiant-e-s effectueront leur deuxième semestre de la deuxième année Laurea Magistrale.

Les étudiant-e-s des deux universités suivant un cursus d'études à l'étranger dans le cadre de cette convention d'échange sont sujet-te-s aux mêmes normes et règles (règlement intérieur de l'établissement) applicables aux étudiant-e-s locaux/ales, y compris celles applicables aux examens.

#### **4.2 : Flux étudiant-e-s**

Les flux d'étudiant-e-s sont organisés de la façon suivante :

Le nombre d'étudiant-e-s est fixé à 5 maximum par année académique et pour chaque université. Soit 10 au total.

#### **Article 5 – Inscriptions**

---

Les étudiant-e-s de l'ULL2 participant au cursus devront être inscrit-e-s administrativement au sein des deux universités et ce pendant les deux années de Master/Laurea Magistrale afin que les diplômes puissent être délivrés au même moment. L'inscription à la deuxième année à l'UniBG se fera en ligne.

Les étudiant-e-s de l'UniBG seront inscrit-e-s à l'ULL2 la seconde année du parcours ; tandis que les étudiant-e-s de l'ULL2 seront inscrit-e-s à l'UniBG la première année du parcours (M1) et ils auront la possibilité de s'inscrire à Bergame au mois de février de la première année.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans ce programme seront exonérés des frais d'inscription dans l'université partenaire mais devront s'acquitter des frais d'inscription dans leur université d'origine.

Les étudiant-e-s seront tenus toutefois d'acquitter d'éventuels frais accessoires pour toute la durée du cours auprès de l'Institution partenaire si ces frais sont prévus par les règlements internes respectifs.

Les étudiants du master GEOU de l'UniBG doivent payer la CVEC à l'ULL2 à leur arrivée.

Les étudiant-e-s de ce programme devront procéder aux inscriptions administratives selon les modalités suivantes :

	<b>Master (semestre 1) Lyon 2</b>  <b>Laurea Magistrale (1ère année, semestre 1) Bergame</b>	<b>Master (semestre 2) Lyon 2</b>  <b>Laurea Magistrale (1ère année, semestre 2) Bergame</b>	<b>Master (semestre 3) Lyon 2</b>  <b>Laurea Magistrale (2ème année, semestre 1) Bergame</b>	<b>Master (semestre 4) Lyon 2</b>  <b>Laurea Magistrale (2ème année, semestre 2) Bergame</b>
<b>Etudiant-e-s de l'ULL2</b>	Inscrit-e-s à Lyon 2  Payant à Lyon 2 et exonéré-e-s à Bergame	Inscrit-e-s à Lyon 2 et à Bergame  Payant à Lyon 2 et exonéré-e-s à Bergame	Inscrit-e-s à Lyon 2 et à Bergame  Payant à Lyon 2 et exonéré-e-s à Bergame	Inscrit-e-s à Lyon 2 et à Bergame  Payant à Lyon 2 et exonéré-e-s à Bergame
<b>Etudiant-e-s de l'UniBG</b>	Inscrit-e-s à Bergame  Payant à Bergame et exonéré-e-s à Lyon 2	Inscrit-e-s à Bergame  Payant à Bergame et exonéré-e-s à Lyon 2	Inscrit-e-s à Bergame et à Lyon 2  Payant à Bergame et exonéré-e-s à Lyon 2	Inscrit-e-s à Bergame et à Lyon 2  Payant à Bergame et exonéré-e-s à Lyon 2

Outre les droits d'inscription, les étudiant-e-s doivent s'acquitter des assurances nécessaires dans les pays concernés (responsabilité civile, sécurité sociale pour les non Européens). Par ailleurs, tous les autres frais, notamment de logement, de repas, de déplacement et d'achat de livre sont à la charge des étudiant-e-s. Chaque institution s'attachera à aider les étudiant-e-s à trouver un logement adéquat.

### **Article 6 – Programme et modalités d'examens**

#### **6.1 : Programme**

Les deux institutions définissent en annexe 3 les maquettes d'enseignements concernées par ce double diplôme.

A la fin de la période de mobilité, l'étudiant passera les examens définis dans l'université d'accueil.

Durant le semestre 2, les étudiant-e-s de l'ULL2 devront obtenir à l'UniBG un total de 30 crédits ECTS au choix parmi les enseignements en langue italienne ou anglaise de la Laurea Magistrale GEOU spécifiés dans la maquette en Annexe 3. Les choix de chaque étudiant-e se feront avec l'accord des responsables pédagogiques de leur établissement d'origine.

Les enseignements choisis incluent aussi la participation à un project work du deuxième semestre. Il s'agit d'une activité de recherche en groupes relative à des projets des Centres d'Ateneo de l'UniBG réalisées en partenariat avec les organismes et institutions du territoire. Cette activité comprend un travail individuel de l'étudiant finalisé à construire son portfolio contenant des mapping, infographiques, relations, présentations etc. sur la base du projet de recherche.

Les ECTS seront reconnus par l'ULL2 suivant les maquettes dans l'annexe 3 à cet accord.

Durant le semestre 1 de la deuxième année de la Laurea Magistrale, les étudiant-e-s de l'UniBG devront suivre à l'ULL2 les enseignements et activités en langue française ou anglaise, prévus par le Master VEU spécifiés dans les maquettes de l'Annexe 1. Les choix de chaque étudiant-e se feront avec l'accord des responsables pédagogiques de leur établissement d'origine et selon les curricula :

A. Pour le CURRICULUM PROTEZIONE DELL'AMBIENTE E VALORIZZAZIONE DEL PAESAGGIO, l'étudiant-e devra obtenir 30 ECTS choisis parmi les enseignements concernant les thématiques de l'environnement et du paysage.

B. Pour le CURRICULUM RIGENERAZIONE URBANA, l'étudiant-e devra soutenir un paquet de 30 ECTS choisis parmi les enseignements concernant les thématiques de la régénération urbaine.

Ils obtiendront ainsi les 30 crédits ECTS correspondant aux ECTS-CFU attribués par l'UniBG aux enseignements de la Laurea Magistrale GEOU en deuxième année comme détaillé dans les maquettes en Annexe 3 et ci-dessous :

Pour le CURRICULUM PROTEZIONE DELL'AMBIENTE E VALORIZZAZIONE DEL PAESAGGIO

- 12 ECTS-CFU en Beni ambientali e paesaggistici
- 12 CFU en Evoluzione e protezione del paesaggio
- 6 CFU libre choix

Pour le CURRICULUM RIGENERAZIONE URBANA

- 12 ECTS-CFU en Rigenerazione urbana e restituzione di suolo consumato;
- 12 ECTS-CFU en Tecniche di rappresentazione degli spazi urbani composto
- 6 ECTS-CFU libre choix

## **6.2 : Modalités d'examens**

L'obtention des diplômes sus mentionnés à l'article 1 est soumise à la validation des examens et à l'obtention des 120 crédits ECTS au cours des deux années de Master/Laurea Magistrale.

Les cours fréquentés et les résultats des examens soutenus dans l'Institution partenaire seront reconnus dans l'Université d'origine afin d'obtenir le double diplôme **Laurea Magistrale GEOU-Geourbanistica (UniBG) /Master VEU-Ville et Environnements Urbains (ULL2)**.

La délivrance des diplômes est soumise aux règlements et aux modalités d'examens appliqués dans chaque université et détaillées en annexe 4.

### **Article 7 – Financement**

---

Les deux universités s'engagent à rechercher les moyens nécessaires, dans les limites et dans le respect des dispositions en vigueur dans les pays respectifs. Les partenaires s'engagent à se tenir mutuellement informés des recherches de financements en cours.

Les institutions s'engagent à accompagner du mieux possible l'accueil des étudiant-e-s et/ou professeur-e-s pour l'organisation de leur séjour selon leurs possibilités.

### **Article 8 - Durée et validité**

---

**Le présent accord a une validité de cinq ans à partir de la dernière date de signature par les autorités compétentes des deux universités.**

Toute modification du présent accord est soumise à l'approbation écrite des deux universités. Le présent accord pourra être renouvelé, pour une période de cinq années avec l'approbation écrite des universités, au moins trois mois avant son expiration. L'évaluation du développement et de la qualité de la coopération réalisée sera prise en compte lors du renouvellement de l'accord.

Chaque institution pourra dénoncer le présent accord en le faisant savoir au moins six mois avant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Au cas où il serait mis fin à cet accord, les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les programmes d'études respectifs doivent avoir la possibilité de compléter et finir leur programme.

Chacune des parties sera exonérée de toute responsabilité en cas de manquement total ou partiel même temporaire à l'une ou l'autre de ses obligations découlant de la présente Convention, qui serait causé par un cas de Force majeure.

De plus, les parties seront également exonérées de leur responsabilité en cas de manquement total ou partiel même temporaire à l'une ou l'autre de ses obligations découlant de la présente

Convention du fait de la survenance d'événements à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique. Dans cette hypothèse, la Partie concernée notifiera dans les meilleurs délais aux autres parties la situation en précisant la nature du ou des événements visés, leur impact sur sa capacité à remplir ses obligations telles que prévues dans la Convention.

Les deux universités s'efforcent de résoudre en première instance les litiges à l'amiable. Si cette solution à l'amiable s'avère impossible, les universités associées ont le droit de soumettre le cas au tribunal compétent dans le pays du défendeur.

#### Article 9 – Versions de l'accord

---

Le présent accord donne lieu à quatre versions équivalentes, deux en français et deux en italien, chacune des versions faisant foi. Il est signé en quatre exemplaires originaux, qui seront conservés dans chaque institution.

Annexe 1 : Contacts, page 10

Annexe 2 : Critères de recrutement des étudiant-e-s, page 12

Annexe 3 : Maquettes des enseignements, page 13

Annexe 4 : Règlements et modalités d'examens dans les universités, page 17

Annexe 5 : Modalités administratives / Inscriptions, page 20

Signé à Bergame, le

Signé à Lyon, le

Le Recteur de l'Université de Bergame

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Remo MORZENTI PELLEGRINI

Nathalie DOMPNIER

## **Annexe 1 : Contacts référents**

### - Contacts pédagogiques :

Dans le présent accord, la responsabilité de la réalisation est confiée au Prof. Emanuela Casti, référent pour la Géographie de la Laurea magistrale GEOU-Geourbanistica, Università degli Studi di Bergamo

Università de Bergame  
Dipartimento di Lingue, Letterature e Culture straniere  
Via Salvecchio, 19  
24129 Bergamo - Italia  
Tel: + 39 0352052409  
Mail : [emanuela.casti@unibg.it](mailto:emanuela.casti@unibg.it)

Et

Au Prof. Jean Yves Authier, coordinateur du master VEU, responsable du parcours MDV, référent pour la sociologie Université Lumière Lyon 2  
Mail : [jean-yves.authier@univ-lyon2.fr](mailto:jean-yves.authier@univ-lyon2.fr)

Au Prof. Christian Montès, responsable du parcours VET, référent pour la géographie, Université Lumière Lyon 2  
mail : [christian.montes@univ-lyon2.fr](mailto:christian.montes@univ-lyon2.fr)

Au Prof. Michel Lussault, responsable du parcours MDV, référent pour la géographie, Ecole Normale Supérieure de Lyon  
Mail: [michel.lussault@ens-lyon.fr](mailto:michel.lussault@ens-lyon.fr)

### - Contacts administratifs :

*Pour l'Université Lumière Lyon 2 :*

#### Pour les conventions :

Mme. Flora Pulce, Gestionnaire conventions Erasmus+ et Europe  
Service Projets & Partenariats  
[european.agreements@univ-lyon2.fr](mailto:european.agreements@univ-lyon2.fr)  
+33 (0)4 78 69 72 22  
Campus Berges du Rhône  
18 quai Claude Bernard  
F69365 Lyon Cedex 07  
bureau B138

Pour les étudiant.es :

Mme. Meriem Benmessaoud, Gestionnaire des diplômes en partenariat international et programmes spécifiques

Service Mobilité

[dpi@univ-lyon2.fr](mailto:dpi@univ-lyon2.fr)

+33 (0)4 78 69 72 66

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard

F69365 Lyon Cedex 07

bureau B140

*Pour l'Università de Bergame :*

Mme Elena Gotti, Responsabile del servizio: Ufficio programmi internazionali presso l'Università di Bergamo, è designata come contatto amministrativo.

Università degli Studi di Bergamo

via S. Bernardino 72 / via Querena 13

24122 Bergamo (BG)

Tel: 0352052268

Mail : [elena.gotti@unibg.it](mailto:elena.gotti@unibg.it)

## **Annexe 2 : Critères de recrutement des étudiant-e-s**

Les candidat-e-s à l'intégration du double diplôme doivent satisfaire les conditions et recommandations suivantes.

Les étudiant-e-s de l'ULL2 doivent :

- Etre admis en M1
- Présenter un curriculum vitae
- Présenter une lettre de motivation
- Entretien en langue du pays d'origine
- Pouvoir justifier d'une maîtrise suffisante en italien (niveau B1, selon le CECR)

Les étudiant-e-s de l'UniBG :

- Etre admis en Laurea Magistral Geourbanistica
- Présenter un curriculum vitae
- Présenter une lettre de motivation
- Entretien en langue du pays d'origine
- Pouvoir justifier d'une maîtrise suffisante en français (niveau B1, selon le CECR)

## Annexe 3 : Maquettes des diplômes

### 1 – A l'Université Lumière Lyon 2. Description de la maquette

code diplôme : NMBV521-961		Mention : VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS				2018/2020 MAI AVRIL 2018	
Responsables de la mention : Guillaume FABUREL		Type enseignement	Nb h présentiel	Nb h restant à charge si mutualisation	coef	ECTS	
L4BVUPER	BV421-161	MASTER 1ère Année				60	
L4BVUOP1	4BVUOPT1	CHOI	1 SEMESTRE AU CHOIX PARMIS >> (classique ou mobilité)				
L4BVUPP1	4BVUJPER1	PER	SEMESTRE 1 VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS				30
						Coeff	ECTS
L4BVUUN1	4BVUJEN1	UE	COURS DISCIPLINAIRES				12
	4BVUA011	ENS	Études urbaines	CM	21	6	1
	4BVUA021	ENS	Histoire et archéologie des villes et de l'environnement (hors parcours ALTERVILLES)	CM	21	21	1
	4BVUA031	ENS	Sciences politiques et politiques publiques de l'urbain (hors parcours EPAM)	CM	21	0	1
	4BVUA041	ENS	Sociologie et anthropologie urbaines (hors parcours ALTERVILLES EPAM)	CM	21	0	1
L4BVUUG1	4BVUJEG1	UE	HABITER LA METROPOLE ET VIVRE LA METROPOLISATION				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUA051	ENS	Les liens entre petites villes, villes moyennes et leurs campagnes	TD	12	12	1
	4BVUA061	ENS	Habiter les métropoles : imaginaires et vécus des territoires urbains	TD	12	6	1
	4BVUA071	ENS	Modèles urbains : les effets de la métropolisation	TD	12	9	1
	4BVUA081	ENS	Transformations sociodémographiques et modes d'habiter	TD	12	0	1
L4BVUUH1	4BVUJEH1	UE	L'INNOVATION POUR PENSER ET FAIRE LA VILLE				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUA091	ENS	Transitions, objets techniques et morphologies sociales	TD	12	0	1
	4BVUA101	ENS	Smart City, Smart Transport, Smart Systems and Environments : Smart Energy Systems	TD	12	2	1
	4BVUA111	ENS	Innovation et fabrique des politiques publiques	TD	12	0	1
	4BVUA121	ENS	Penser la ville autrement : déterminants de l'innovation dans les transformations urbaines	TD	12	0	1
		ET					
L4BVUO91	4BVUOP91	CHOI	1 parcours au choix parmi >>				
L4BVUO00	4BVUOP00	CHOI	Parcours "Villes en tensions : formes, flux, risques" (VET)				
L4BVUO01	4BVUJEO1	UE	FORMES : LES VILLES COMME ESPACES HABITES 1				5
M	4BVUB021	ENS	Approche interprofessionnelle et transfrontalière de la mobilisation des initiatives locales (mutualisé BV524)	TD	21	0	1,5
M	4BVUB031	ENS	Innovation, hybridation et temporalités : nouveaux agencements et dispositifs pour la fabrique urbaine (mutualisé BV524)	TD	21	0	1,5
		ET					
L4BVUO41	4BVUOP41	CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUA051	ENS	Les liens entre petites villes, villes moyennes et leurs campagnes (UE A1.2)	TD	12	0	2
	4BVUA061	ENS	Habiter les métropoles : imaginaires et vécus des territoires urbains (UE A1.2)	TD	12	0	2
L4BVUUP1	4BVUJEP1	UE	FLUX : LES VILLES COMME ESPACES DE CIRCULATION 1				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUA091	ENS	Transitions, objets techniques et morphologies sociales (UE B1.1)	TD	12	0	1
	4BVUA101	ENS	Smart City, Smart Transport, Smart Systems and Environments : Smart Energy Systems (UE B1.1)	TD	12	0	1
L4BVUUC1	4BVUJEC1	UE	APPROCHES PROFESSIONNALISANTES 1				7
	4BVUC011	ENS	Langue vivante	TD	21	21	2
	4BVUC021	ENS	Voyage d'études	projet tutoré			5
		OU					
L4BVUO01	4BVUOP01	CHOI	Parcours "Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine" (MODES DE VIE)				
L4BVUUI1	4BVUJUI1	UE	SEMINAIRE HABITER LES VILLES CONTEMPORAINES				5
	4BVUI011	ENS	Séminaire de sociologie	TD	21	0	1
	4BVUI021	ENS	Séminaire de géographie	TD	21	0	1
L4BVUUI1	4BVUJUI1	UE	ATELIER DE LECTURES SUR LES MODES DE VIE				3
	4BVUI011	ENS	Atelier de lectures sur les modes de vie	TD	21	21	1
L4BVUUK1	4BVUJUK1	UE	DEMARCHES, METHODES ET OUTILS 1				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUK011	ENS	Géomatique	TD	21	21	1
	4BVUK021	ENS	Enquête collective	TD	21	0	1
L4BVUUL1	4BVUJUL1	UE	APPORTS DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
	4BVUL011	ENS	Histoire urbaine	TD	21	21	1
	4BVUL021	ENS	Anthropologie urbaine	TD	21	0	1
L4BVUUM1	4BVUJEM1	UE	LANGUE VIVANTE				2
	4BVUM011	ENS	Langue vivante	TD	21	21	1

code diplôme :		Mention : VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS				2018 /2020	
NMBV521-164		Parcours : Villes en tensions : formes, flux, risques (VET)				MAJ 18/04/2018	
		Type enseignement	Nb h présentiel	Nb h restant à charge si mutualisation	coef	ECTS	
LSBVMPEP	BV524-164	MASTER 2EME Année				60	
LSBVMOP3	5BVMOP3	CHOI	1 SEMESTRE AU CHOIX PARI MI >> (classique ou mobilité)				
LSBVMPP3	5BVMPEP3	PER	SEMESTRE 3 VET				30
					Coef	ECTS	
LSBVMCU3	5BVMUEC3	UE	TRANSVERSALITE CRISES ECOLOGIQUES ET DEVENIRS URBAINS				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
M	5BVMAD23	ENS	Gouvernance alimentaire urbaine	TD	12	4	1
M	5BVMAD33	ENS	Enjeux de santé publique et gestion territoriale	TD	12	0	1
M	5BVMAD43	ENS	Enjeux de la sensibilisation et des changements d'usages liés à la transition écologique (mutualisé avec GRAINE)	TD	12	4	1
M	5BVMAD63	ENS	Écologie des paysages urbains (mutualisé avec GRAINE)	TD	12	0	1
M	5BVMAD73	ENS	Systèmes de gouvernement et modes de vie durables (mutualisé ADDT Lyon 3)	TD	12	2	1
LSBVMDU3	5BVMUED3	UE	TRANSVERSALITE NOUVELLES CITOYENNETES ET MEDIATIONS SCIENCES/SOCIETES				2
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
M	5BVMAD83	ENS	Luttes urbaines et nouvelles formes d'engagement dans les territoires	TD	12	4	1
M	5BVMAD93	ENS	Dispositif participatif en situation : cas d'un quartier en rénovation urbaine	TD	12	0	1
M	5BVMA113	ENS	Projets et organisations dans la fabrication de la ville	TD	12	0	1
M	5BVMA193	ENS	Partir des habitants pour transformer la ville : analyse d'expériences et expérimentations	TD	12	4	1
M	5BVMA203	ENS	Faire "communs" sur les territoires : vers une alter-métropole ?	TD	12	1	1
LSBVMUE3	5BVMUEE3	UE	TRANSVERSALITE ENJEUX INTERNATIONAUX (1 VOIE AU CHOIX)				2
LSBVMOS3	5BVMOP53	CHOI	VOIE PROFESSIONNELLE				
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
M	5BVMA153	ENS	City Models in Anglo-Saxon Countries : a comparative approach	TD	12	4	1
M	5BVMA163	ENS	Approche interprofessionnelle et transfrontalière de la mobilisation des initiatives locales	TD	12	0	1
M	5BVMA213	ENS	Innovation, hybridation et temporalités : nouveaux agencements et dispositifs pour la fabrique urbaine	TD	12	0	1
M	5BVMA183	ENS	Urban regeneration. Comparaisons internationale	TD	12	0	1
LSBVMO63	5BVMOP63	CHOI	VOIE RECHERCHE				
		CHOI	1 TD au choix parmi >>				
M	5BVMA103	ENS	La crise de l'ingénierie : constructions (éthiques et pratiques) de nouvelles professionnalités	TD	12	4	1
	5BVMBO93	ENS	Problématique, méthodologie et épistémologie de la recherche urbaine	TD	12	10,5	1
	5BVMBO113	ENS	Risques et urbanités en contexte globalisé	TD	12	10,5	1
LSBVMUG3	5BVMUEG3	UE	FORMES : LES VILLES COMME ESPACES HABITES 3				3
	5BVMBO13	ENS	La fabrique du périurbain	CM	21	0	1
LSBVMUI3	5BVMUEI3	UE	FLUX : LES VILLES COMME ESPACES DE CIRCULATION 3				7
	5BVMBO23	ENS	Flux et enjeux touristiques dans les espaces métropolisés	CM	21	10,5	1
	5BVMBO33	ENS	Comprendre les interactions transports-territoires	CM	21	0	1
	5BVMBO43	ENS	Usages des modèles transport-urbanisme dans la prospective urbaine	CM	21	0	1
LSBVMUH3	5BVMUEH3	UE	RISQUES ET VULNERABILITES : DE LA RESILIENCE A LA FRAGILISATION				9
	5BVMBO53	ENS	Vulnérabilités climatiques et transition énergétique : les réponses de la planification territoriale	CM	21	21	1
	5BVMBO63	ENS	Risques et sociétés urbaines : entrées problématiques (mutualisé Lyon 3)	CM	21	7	1
	5BVMBO73	ENS	Les risques urbains : de l'expertise à la gestion (mutualisé Lyon 3)	CM	21	7	1
	5BVMBO83	ENS	Habitat et cohésion : les villes européennes sous tension	CM	21	10,5	1
LSBVMUX3	5BVMUEK3	UE	APPROCHES METHODOLOGIQUES ET EPISTEMOLOGIQUES				5
	5BVMBO103	ENS	Politiques de transport et ville durable	CM	21	0	1

code diplôme :		Mention : VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS		2018/2020			
NMBV521-165		Parcours : Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine (MODES DE VIE)		MAJ 12/04/2018			
		Type enseignement	Nb h présentiel	Nb h restant à charge si mutualisation	coef	ECTS	
LSBVNPER	BV525-165	MASTER 2EME Année			60		
LSBVNOP3	SBVNOPT3	CHOI	1 SEMESTRE AU CHOIX PARMIS >> (classique ou mobilité)				
LSBVNPP3	SBVNERP3	PER	SEMESTRE 3 VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS MODES DE VIE				
						30	
						Coef	
						ECTS	
LSBVMCUB	SBVMUEC3	UE	TRANSVERSALITE CRISES ECOLOGIQUES ET DEVENIRS URBAINS				
		CHOI 1 TD au choix parmi >>					
M	SBVMA023	ENS	Gouvernance alimentaire urbaine	TD	12	4	1
M	SBVMA033	ENS	Enjeux de santé publique et gestion territoriale	TD	12	0	1
M	SBVMA043	ENS	Enjeux de la réhabilitation et des changements d'usages liés à la transition écologique (mutualisé avec DRAMINE)	TD	12	4	1
M	SBVMA053	ENS	Écologie des paysages urbains (mutualisé avec DRAMINE)	TD	12	0	1
M	SBVMA073	ENS	Systèmes de gouvernement et modes de vie durables (mutualisé ADOT Lyon 5)	TD	12	2	1
LSBVMDUB	SBVMUED3	UE	TRANSVERSALITE NOUVELLES CITOYENNETES ET MEDIATIONS SCIENCES/SOCIETES				
		CHOI 1 TD au choix parmi >>					
M	SBVMA083	ENS	Luttes urbaines et nouvelles formes d'engagement dans les territoires	TD	12	4	1
M	SBVMA093	ENS	Dispositif participatif en situation : cas d'un quartier en rénovation urbaine	TD	12	0	1
M	SBVMA113	ENS	Projets et organisations dans la fabrication de la ville	TD	12	0	1
M	SBVMA193	ENS	Partir des habitants pour transformer la ville : analyse d'expériences et expérimentations	TD	12	4	1
M	SBVMA203	ENS	Paire "communa" sur les territoires: vers une alter-métropole ?	TD	12	1	1
LSBVMEUB	SBVMUEE3	UE	TRANSVERSALITE ENJEUX INTERNATIONAUX (1 VOIE AU CHOIX)				
LSBVMOS3	SBVMOP53	CHOI	VOIE PROFESSIONNELLE				
		CHOI 1 TD au choix parmi >>					
M	SBVMA153	ENS	City Models in Anglo-Saxon Countries : a comparative approach	TD	12	4	1
M	SBVMA163	ENS	Approche interprofessionnelle et transfrontalière de la mobilisation des initiatives locales	TD	12	0	1
M	SBVMA213	ENS	Innovation, hybridation et temporalités: nouveaux agencements et dispositifs pour la fabrique urbaine	TD	12	0	1
M	SBVMA183	ENS	Urban regeneration. Comparaisons internationale	TD	12	0	1
LSBVMO63	SBVMOP63	CHOI	VOIE RECHERCHE				
		CHOI 1 TD au choix parmi >>					
M	SBVMA103	ENS	Le cric de l'ingénierie : constructions (éthiques et pratiques) de nouvelles professionnalités	TD	12	4	1
	SBVMB093	ENS	Problématiques, méthodologie et épistémologie de la recherche urbaine	TD	12	10,5	1
	SBVMB113	ENS	Risques et urbanités en contexte globalisé	TD	12	10,5	1
LSBVNUB3	SBVMUEB3	UE	METHODOLOGIE				
		CHOI 2 TD au choix parmi >>					
	SBVNB011	ENS	Analyses quantitative	TD	21	21	1
	SBVNB021	ENS	Méthodologie des sciences du territoire	TD	21	0	1
	SBVNB031	ENS	Enquête collective	TD	21	21	1
LSBVNUF3	SBVNUEF3	UE	SEMINAIRE COMPRENDRE LES NOUVEAUX MODES DE VIE URBAINS				
		CHOI 1 TD au choix parmi >>					
	SBVNF013	ENS	Séminaire de sociologie	TD	21	0	1
	SBVNF023	ENS	Séminaire de géographie	TD	21	21	1
LSBVNUG3	SBVNUEG3	UE	PRESENTATION ET DISCUSSION DES TRAVAUX				
	SBVNG013	ENS	Présentation et discussion des travaux	TD	10,5	10,5	1
LSBVNUH3	SBVNUEH3	UE	JOURNEE D'ETUDES				
	SBVNH013	ENS	Journée d'études	TD	21	21	1
LSBVNUI3	SBVNUEI3	UE	UE LIBRE				
	SBVNI013	ENS	UE libre	TD	21	21	1

## 2 – A l'Università de Bergame. Description de la maquette

### CLASSE LM-80 e LM-48 Piano degli Studi - Curriculum RIGENERAZIONE URBANA E RECUPERO DELLE PERIFERIE

I ANNO										
Tipologia attività formative (T.A.F.) e ambito	Numero progressivo esami	Codice attività didattica	Denominazione attività didattica	CFU Attività didattica	Unità didattiche e rispettivo codice	Settori	Note	SEMESTRI	Referente attività didattica	Docente titolare unità didattica (U.D.)
CARATTERIZZANTE	1		Progettazione territoriale e urbana	12	Teoria del progetto territoriale (6cfu) Culture dell'urbanità (6cfu)	M-GGR/01 M-GGR/01		1 1	Prof. Casti	prof. Emanuela Casti prof. Renato Furlinghetti
CARATTERIZZANTE	2		Scienze dell'urbanistica	12	Tecniche di pianificazione urbana (6cfu) Dimensione spaziale dell'urbanistica (6cfu)	ICAR/20 ICAR/21		1 1	Prof. Adobati	prof. Maria Rosa Ronzoni prof. Fulvio Adobati
CARATTERIZZANTE	3		Cartografia del progetto e Big Data	6	Cartografia del progetto (6cfu in alternativa con ING-INF/05) Mapping e Big Data (6cfu in alternativa con ICAR/06)	ICAR/06 ING-INF/05		2 2	Prof. D'Uso	prof. Maria Grazia D'Uso prof. Mario Viedicchio
AFFINE	4		Sistemi di informazione urbana e territoriale	11	Cybercartography e GIS (6cfu) Metodi di analisi di data-set (6cfu)	M-GGR/01 SECS-S/01		2 2	Prof. Casti	prof. Emanuela Casti prof. Ilia Nagri
CARATTERIZZANTE	5		Aspetti economico-giuridici della rigenerazione	11	Sistemi giuridici di rigenerazione urbana e territoriale (6cfu) Aspetti economici della rigenerazione urbana e territoriale (6cfu)	IUS/10 SECS/P-06		2 2	Prof. Andris	prof. Massimo Andris prof. Alberto Brugnoli
SCELTA LIBERA	6		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)					
TOTALE CFU I ANNO				60						

### II ANNO

II ANNO										
Tipologia attività formative (T.A.F.) e ambito	Numero progressivo esami	Codice attività didattica	Denominazione attività didattica	CFU Attività didattica	Unità didattiche e rispettivo codice	Settori	Referente attività didattica	SEMESTRI	Referente attività didattica	Docente titolare unità didattica (U.D.)
AFFINE	1		Rigenerazione urbana e restituzione di ruolo consumato	12	Restauro territoriale e urbano (6cfu) Rigenerazione e recupero delle aree dismesse (6cfu)	ICAR/19 M-GGR/02		1 1	Prof. Mirabella	Prof. Giulio Mirabella Prof. Alessandra Ghisalberti
AFFINE	2		Tecniche di rappresentazione degli spazi urbani	12	Rappresentazione isometrica della città (6cfu) Tecniche di restituzione urbanistica (6cfu)	ICAR/17 ICAR/20		1 1	Prof. Ronzoni	Prof. Alessio Celandi Prof. Maria Rosa Ronzoni
AFFINE	3		Comunicazione e governance urbana e territoriale	11	Linguistic Landscape (6cfu in alternativa con L-LIN/12) Environment and Transcultural Communication (6cfu in alternativa con L-LIN/01)	L-LIN/01 L-LIN/12		2 2	Prof. Maci	da definire Prof. Stefania Maci
CARATTERIZZANTE	4		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)	M-GGR/01		2		Prof. Federica Durini
SCELTA LIBERA	4		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)					
ALTRE ATTIVITÀ			Tirocinio e Laboratorio	3+3+6	Tirocinio e Laboratorio					
PER LA PROVA FINALE			Prova Finale	12	Prova finale					

gen-00

### CLASSE LM-80 e LM-48 Piano degli Studi - Curriculum PROTEZIONE DELL'AMBIENTE E VALORIZZAZIONE DEL PAESAGGIO

I ANNO										
Tipologia attività formative (T.A.F.) e ambito	Numero progressivo esami	Codice attività didattica	Denominazione attività didattica	CFU Attività didattica	Unità didattiche e rispettivo codice	Settori	Note	SEMESTRI	Referente attività didattica	Docente titolare unità didattica (U.D.)
CARATTERIZZANTE	1		Progettazione territoriale e urbana	12	Teoria del progetto territoriale (6cfu) Culture dell'urbanità (6cfu)	M-GGR/01 M-GGR/01		1 1	Prof. Casti	prof. Emanuela Casti prof. Renato Furlinghetti
CARATTERIZZANTE	2		Scienze dell'urbanistica	12	Tecniche di pianificazione urbana (6cfu) Dimensione spaziale dell'urbanistica (6cfu)	ICAR/20 ICAR/21		1 1	Prof. Adobati	prof. Maria Rosa Ronzoni prof. Fulvio Adobati
CARATTERIZZANTE	3		Cartografia del progetto e Big Data	6	Cartografia del progetto (6cfu in alternativa con ING-INF/05) Mapping e Big Data (6cfu in alternativa con ICAR/06)	ICAR/06 ING-INF/05		2 2	Prof. D'Uso	prof. Maria Grazia D'Uso prof. Mario Viedicchio
AFFINE	4		Sistemi di informazione urbana e territoriale	11	Cybercartography e GIS (6cfu) Metodi di analisi di data-set (6cfu)	M-GGR/01 SECS-S/01		2 2	Prof. Casti	prof. Emanuela Casti prof. Ilia Nagri
CARATTERIZZANTE	5		Aspetti economico-giuridici della rigenerazione	11	Sistemi giuridici di rigenerazione urbana e territoriale (6cfu) Aspetti economici della rigenerazione urbana e territoriale (6cfu)	IUS/10 SECS/P-06		2 2	Prof. Andris	prof. Massimo Andris prof. Alberto Brugnoli
SCELTA LIBERA	6		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)					
TOTALE CFU I ANNO				60						

### II ANNO

II ANNO										
Tipologia attività formative (T.A.F.) e ambito	Numero progressivo esami	Codice attività didattica	Denominazione attività didattica	CFU Attività didattica	Unità didattiche e rispettivo codice	Settori	Referente attività didattica	SEMESTRI	Referente attività didattica	Docente titolare unità didattica (U.D.)
AFFINE	1		Beni ambientali e paesaggistici	11	Protezione dell'ambiente e tutela del paesaggio (6cfu) Biodiversità e valutazione di impatto ambientale (6cfu in alternativa con ICAR/15)	M-GGR/02 BIO/07 ICAR/15		1 1 1	Prof. Ghisalberti	Prof. Alessandra Ghisalberti da definire da definire
AFFINE	2		Evoluzione e protezione del paesaggio	12	Il paesaggio nella costruzione dello stato moderno (6cfu) Fonti per l'archeologia del paesaggio medievale (6cfu in alternativa con M-STO/01) Storia del paesaggio medievale (6cfu in alternativa con L-FIL-LET/08)	M-STO/02 L-FIL-LET/08 M-STO/01		1 1 1	Prof. Lo Monaco	Prof. Francesco Lo Monaco Prof. Riccardo Rao
AFFINE	3		Comunicazione e governance urbana e territoriale	11	Linguistic Landscape (6cfu in alternativa con L-LIN/12) Environment and Transcultural Communication (6cfu in alternativa con L-LIN/01)	L-LIN/01 L-LIN/12		2 2	Prof. Maci	da definire Prof. Stefania Maci
CARATTERIZZANTE	4		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)	M-GGR/01		2		Prof. Federica Durini
SCELTA LIBERA	4		Scolta Libera	6	Scolta Libera (6cfu)					
ALTRE ATTIVITÀ (A scelta dello studente)			Tirocinio e Laboratorio	3+3+6	Tirocinio e Laboratorio					
PER LA PROVA FINALE			Prova Finale	12	Prova finale (12 cfu)					

## Annexe 4 : Règlements et modalités d'examens dans les universités

### 4.1-Dispositions générales

Chacune des dispositions du présent règlement de scolarité s'applique conformément au règlement en vigueur, pour Geou-UniBG au Regolamento didattico del corso magistrale in Geourbanistica, et pour VEU au règlement de scolarité du master.

#### **MASTER VEU**

Le diplôme de Master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de Licence

#### **Assiduité**

La présence est obligatoire à tous les cours.

#### **Organisation**

Chaque année de Master s'organise en 2 semestres d'enseignement de 30 crédits européens chacun. Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement capitalisables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités.

Une unité d'enseignement (UE) est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant-e y a obtenu la moyenne de 10/20.

Un élément pédagogique (EP) constituant l'UE est définitivement acquis dès lors que la note obtenue par l'étudiant-e est supérieure ou égale à 10/20. Aucun crédit n'est affecté aux EP.

L'ULL2 s'engage à fournir les informations nécessaires pour l'accompagnement linguistique.

#### **Validation**

Un semestre est définitivement validé :

- par capitalisation, lorsque chacune des UE le constituant a été validée
- par compensation entre UE, lorsque la moyenne générale entre les moyennes obtenues pour chacune des unités d'enseignement affectée de son coefficient respectif a été atteinte.

Un semestre validé vaut 30 crédits européens.

Dans le cas où le semestre 3 n'est pas validé, l'étudiant-e n'est pas autorisé.e à reprendre une inscription en Master VEU l'année suivante.

#### **Stage**

Les étudiant-e-s de l'ULL2 effectuent un stage de 6 mois durant le semestre 4 du Master VEU.

## LAUREA MAGISTRALE IN GEOURBANISTICA

Le diplôme de Laurea Magistrale sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de Laurea (Licence).

### Assiduité

L'assiduité n'est pas obligatoire mais souhaitée. En revanche, elle est obligatoire dans le cadre des ateliers didactiques à raison de 75% du volume horaire total.

### Organisation

Chaque année de la Laurea Magistrale s'organise en 2 semestres pour un totale de 60 CFU (ECTS-crédits européens). La Laurea Magistrale prévoit 10 enseignements et autant d'activités didactiques en dehors des ateliers didactiques, du stage et du mémoire.

Chaque enseignement représente 6 ou 12 CFU (ECTS) étudiant-e-s. Les étudiant-e-s de l'ULL2 en mobilité à l'UniBG ont la possibilité de choisir un ou plusieurs modules d'enseignement conférant 6 CFU (ECTS) ou 6 CFU (ECTS) au sein d'une UE conférant 12 CFU (ECTS).

1 CFU (ECTS) correspond à 25 heures de travail de l'étudiant (travail tutoré et travail personnel inclus). Dans le cas de l'UniBG, 1 CFU (ECTS) correspond à 6 heures de cours en présentiel et à 19 heures de travail personnel.

L'UniBG s'engage à fournir les informations nécessaires pour l'accompagnement linguistique.

### Validation

Les modalités de contrôle sont spécifiées dans le référentiel officiel pour chaque activité didactique ou enseignement. Les épreuves sont organisées sous forme d'examen écrit et/ ou oral obligatoirement évalué par une note.

### Stage

Les étudiant-e-s de l'UniBG doivent effectuer un stage en France, en Italie ou dans un autre pays durant le semestre qui suit la période de mobilité à Lyon. Ce stage permet aux étudiant-e-s de l'UniBG d'obtenir 3 CFU (ECTS).

En outre, à la demande de l'étudiant-e, 10 autres CFU (ECTS) peuvent être comptabilisés comme excédentaires.

## **4.2: Examens et jurys**

### **A/ Sessions d'examen durant la période de mobilité :**

#### **Master VEU, semestre 3 :**

L'organisation d'une session unique est la règle.

Une session unique de contrôle des connaissances est organisée pour le semestre 3 en Master VEU soit sous forme de contrôle continu (dossiers, présentation orale, simulations d'études de cas, évaluation écrite, jeux de rôle, etc.) défini par l'enseignant-e responsable de la matière soit sous forme d'un examen terminal écrit ou oral.

*Calcul de la moyenne* : Le semestre 3 est validé avec une moyenne minimum de 10/20.

Pour les étudiant-e-s de l'UniBG en mobilité à l'ULL2, la moyenne obtenue pour chaque enseignement sera convertie selon les modalités des échanges Erasmus+ à l'UniBG.

#### **Laurea magistrale, 1ère année, semestre II**

Pour obtenir les CFU (ECTS) prévus pour chaque enseignement, l'étudiant-e doit avoir réussi les épreuves orales et/ou écrites organisées durant la session d'examens organisée à la fin des enseignements. Une épreuve est validée si l'étudiant-e obtient au minimum 18 points sur 30.

Une épreuve non validée peut être repassée durant les sessions suivantes. Aucune compensation n'est possible entre les notes obtenues, ni entre les enseignements, ni entre les différents modules qui constituent un enseignement. Les étudiant-e-s de l'ULL2 en mobilité à l'UniBG pourront passer les examens pendant les sessions organisées à partir du mois de mai et jusqu'au mois de septembre. La note obtenue pour chaque UE sera convertie d'après les modalités prévues et en vigueur dans l'université d'origine pour les étudiant-e-s en échange Erasmus+.

En vue de la délivrance du Diplôme de Laurea Magistrale GEOU, la note de *Laurea* correspondra à la moyenne des notes de tous les examens du Master VEU.

### **B/ Soutenance du mémoire et jurys**

Les modalités de soutenance et les jurys sont établis selon les réglementations de l'établissement d'origine des étudiant-es.

Les enseignant-e-s des deux formations sont cordialement invité-e-s à participer à la soutenance des mémoires de stage en Master VEU ou des mémoires de Laurea Magistrale des étudiant-es.

### **C/ Régime spécial d'études**

Aucune dispense d'assiduité ne pourra être accordée par l'un des deux établissements.

Des aménagements pourront être discutés avec le responsable de la formation selon la situation des étudiant.es (situation de handicap, sportif.ve de haut niveau...)

## **Annexe 5- Modalités administratives / Inscriptions**

### **Dates et délais**

Chaque université devra respecter les dates d'inscription particulières à chaque formation. Les documents administratifs doivent impérativement parvenir à l'université d'accueil avant le semestre de mobilité.

### **Inscriptions administratives**

#### *Inscriptions administratives à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2*

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 devront s'inscrire et s'acquitter des droits d'inscriptions au Master VEU, ainsi que de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus auprès du CROUS.

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 qui participent à ce programme seront contacté.es par la Direction des Relations Internationales (DRI) de l'Université Lumière Lyon 2 et ils devront effectuer une candidature en ligne sur la plateforme de mobilité et de gestion des bourses (le cas échéant) de la DRI.

#### *Inscriptions à l'Université de Bergame pour les étudiant-e-s de l'Université de Bergame*

Les étudiant-e-s de l'Université de Bergame devront s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription de la *Laurea Magistrale* comme défini par la présente convention. Les étudiant-e-s de l'Université de Bergame qui participent à ce programme seront contacté.es par le Bureau des Relations Internationales de l'Université de Bergame et ils devront effectuer une candidature en ligne.

#### *Inscriptions administratives à l'Université Lumière Lyon 2 pour les étudiant-e-s de l'Université de Bergame*

Les étudiant-e-s de l'Université de Bergame qui participent à ce programme seront contacté.es par la Direction des Relations Internationales de l'Université Lumière Lyon 2 et devront effectuer une inscription en ligne suite à leur sélection.

L'Université Lumière Lyon 2 devra avoir les documents nécessaires à l'inscription administrative avant le mois de juillet précédant la rentrée universitaire de l'année du diplôme. La copie de la carte européenne d'assurance maladie pour les étudiant-e-s européen-ne-s ainsi que la copie du passeport et/ou carte nationale d'identité en cours de validité sont demandées.

*Inscriptions administratives à l'Université de Bergame pour les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2.*

Les étudiant-e-s de l'Université Lumière Lyon 2 qui participent à ce programme seront contacté-e-s par le Service des Relations Internationales de l'Université de Bergame qui leur indiquera les procédures à suivre pour effectuer leur inscription en ligne suite à leur sélection. Les documents nécessaires à l'inscription administrative devront parvenir à l'Université de Bergame avant le mois de décembre précédant la mobilité de l'étudiant-e.